



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Financé par  
l'Union européenne**  
NextGenerationEU



**Pas-à-pas – Comment renseigner et déposer un dossier dans le cadre de la mesure « Hybridation de l'enseignement en lycées » ?**

1) S'INFORMER

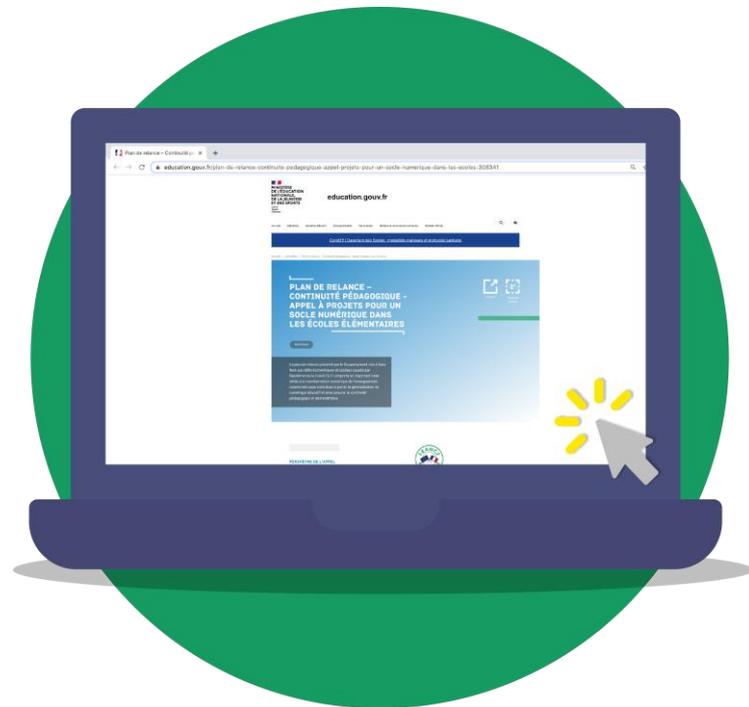
2) RENSEIGNER

3) SUIVRE SON DOSSIER

## 1) S'INFORMER

# Rendez-vous sur le site education.gouv.fr

[www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-l-enseignement-en-lycee-343138](http://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-l-enseignement-en-lycee-343138)



## Retrouvez-y

### Une description de la mesure

*Vous pouvez accéder aux principales informations sur les objectifs, le périmètre, les bénéficiaires, les procédures et le calendrier de mise en œuvre.*

### Foire aux questions (FAQ)

*Vous trouvez également une foire aux questions qui répond à une grande majorité des questions que vous pourriez vous poser. Cette FAQ sera complétée au fur et à mesure de l'avancement de la démarche.*

### Lien vers le formulaire de saisie en ligne

*Enfin, vous pourrez accéder au lien vers le formulaire de saisie du dossier que nous allons vous présenter plus en détails ci-après.*

Ministère - Système éducatif - Engagements - Versaires - Matières et ressources humaines - Bulletin officiel - Accès rapide

## PLAN DE RELANCE – CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE - HYBRIDATION DE L'ENSEIGNEMENT EN LYCÉE

Hybridation de l'enseignement en lycées

PROCÉDURES ET CADRE GÉNÉRAL

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

MODALITÉ DE FINANCEMENT

COMPLÉTION DU FORMULAIRE

### Commencer la démarche

Avec FranceConnect  
France connect est la solution proposée par l'État sécuriser et simplifier la connexion aux services

De quelle manière fonctionne le processus de suivi d'exécution

OU

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

## Informations requises pour la saisie du dossier dans « démarches-simplifiées.fr »

---

### Identification du demandeur

**SIRET**

**Région ou DROM-COM**

**Nombre total de lycées bénéficiaires** pour lesquelles une subvention est demandée

**Date de début / date de fin** prévisionnelle du projet

### Saisie des projets par lycée bénéficiaire

Le **profil de l'établissement** (*Nom et Code UAI établissement*)

Les **montants engagés sur les volets « Équipement »** et « **Services et ressources numériques** » pour le lycée

## 2 ) R E N S E I G N E R

# Rendez-vous sur la plateforme « Démarches- simplifiées.fr\* »

[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-lenseignement-en-lycee](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-lenseignement-en-lycee)



## Étape 1

### S'identifier avec FranceConnect ou créer un compte

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FRANCE RELANCE

### Commencer la démarche

**Avec FranceConnect**  
FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect? >](#)

OU

**Créer un compte démarches-simplifiées.fr**

J'ai déjà un compte

### Plan de relance – Continuité Pédagogique : Hybridation de l'enseignement en lycées

🕒 Temps de remplissage estimé : 5 mn

Le plan de relance présenté par le Gouvernement, qui vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

Les actions mises en oeuvre dans le cadre de l'hybridation de l'enseignement en lycées visent à accompagner la mise en place de l'enseignement hybride pour l'ensemble des

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FRANCE RELANCE

### Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET à 14 chiffres

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez [annuaire-entreprises.data.gouv.fr](https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr) ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

**Valider**

### Plan de relance – Continuité Pédagogique : Hybridation de l'enseignement en lycées

🕒 Temps de remplissage estimé : 5 mn

Le plan de relance présenté par le Gouvernement, qui vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

Les actions mises en oeuvre dans le cadre de l'hybridation de l'enseignement en lycées visent à accompagner la mise en place de l'enseignement hybride pour l'ensemble des lycées d'enseignement général et technologique, et des lycées professionnels, dont les lycées privés sous contrat

## Étape 2

### Commencer à remplir un dossier en ligne (vous aurez besoin du numéro de SIRET de votre Région)

*Votre dossier peut être complété en plusieurs fois. Le brouillon s'enregistre automatiquement au fur et à mesure de votre saisie. Ainsi même si vous fermez la page, vous pourrez retrouver à tout moment votre dossier dans l'état exact dans lequel vous l'aviez laissé.*

### Étape 3

#### Inviter une personne à coconstruire le dossier

*Si vous le souhaitez vous pouvez inviter un tiers à accéder et à coconstruire avec vous ou à modifier le dossier.*

démarche en test Plan de relance – Continuité pédagogique : Hybridation de l'enseignement en lycées

Dossier n° 10110767 - En brouillon depuis le 04 octobre 2022 12:22  
Expire le 04/10/2023 (12 mois après la création du dossier)

Les champs suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard la saisie.

Région ou DROM-COM \*

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand-Est
- Guadeloupe
- Guyane
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Martinique
- Mayotte
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte D'azur
- Saint-Pierre et Miquelon
- Wallis et Futuna

PREAMBULE : GUIDE DE REMPLISSAGE

Deux étapes distinctes dans la complétion de ce formulaire :

démarche en test Plan de relance – Continuité pédagogique : Hybridation de l'enseignement en lycées

Dossier n° 10110767 - En brouillon depuis le 04 octobre 2022 12:22  
Expire le 04/10/2023 (12 mois après la création du dossier)

Inviter une personne à modifier ce dossier

Vous pouvez inviter quelqu'un à remplir ce dossier avec vous.  
Cette personne aura le droit de modifier votre dossier.

Adresse email

Adresse email

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

Ajouter un message à la personne invitée (optionnel)

Envoyer une invitation

Inviter une personne à modifier ce dossier

Mon identité

Les champs suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard la saisie.

REPLISSAGE

Deux étapes distinctes dans la complétion de ce formulaire :

### Étape 4

**Démarrer la saisie de votre dossier**  
*Sélectionner votre « Région ou DROM-COM »*

## Étape 5

### Saisir les données d'identification de votre Région

*Dans cette première partie du formulaire saisir les informations relatives à votre Région ainsi que quelques informations à l'échelle du dossier (nombre de lycées bénéficiaires, estimation du déploiement, dates du projet).*

## 2. IDENTIFICATION DES LYCEES BENEFICIAIRES

Projet par lycée bénéficiaire

### 1. Lycée

#### INFORMATION D'IDENTIFICATION

#### Identification du lycée

Veillez renseigner le code de la Région

#### VOLET EQUIPEMENT

##### Montant engagé sur le volet "Équipement" (TTC)

Veillez indiquer le montant engagé sur le volet "Équipement".

334

#### VOLET SERVICES ET RESSOURCES NUMERIQUES

##### Montant engagé sur le volet "Services et ressources numériques" (TTC)

Veillez indiquer le montant engagé sur le volet "Services et ressources numériques".

334

Supprimer l'élément

## 1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

En cochant la case, je confirme être un représentant habilité de la Région \*

Ce formulaire s'adresse exclusivement au signataire de la convention au titre de la mesure "Hybridation de l'enseignement au lycées" dans le cadre du plan de relance.

Si vous n'êtes pas un représentant habilité à répondre, merci de bien vouloir quitter ce formulaire.

#### Nombre total de lycées bénéficiaires de la mesure \*

Veillez indiquer le nombre total de lycées bénéficiaires au sein de votre Région de la mesure "Hybridation de l'enseignement en lycées".

5

#### Date de début du projet \*

mm/dd/yyyy

#### A combien estimez-vous votre niveau d'avancement sur le déploiement de la mesure ? \*

Moins de 25%  Entre 25 et 50%  Entre 51 et 75%  Supérieur à 75%

#### Date de fin prévisionnel du projet \*

La mesure s'inscrit dans la temporalité du Plan de relance avec une date limite au 31 décembre 2022 pour une exécution complète, ce qui signifie que votre demande de solde devra avoir été sollicitée, validée et payée avant cette date.

mm/dd/yyyy

## Étape 6

### Décliner le dossier par lycée bénéficiaire

*Dans cette deuxième partie, vous allez devoir compléter un projet par lycée. Celui-ci contient le **profil de l'établissement (UAI)\***, et les **montants engagés par type d'investissement** (volet équipement / volet services et ressources)*

\* Lien d'aide pour retrouver l'UAI d'un établissement : [www.education.gouv.fr/acce\\_public/search.php?mode=simple](http://www.education.gouv.fr/acce_public/search.php?mode=simple)

## Étape 7

### Compléter un nouveau projet lycée

Une fois que vous avez terminé la saisie d'un projet lycée vous pouvez générer un nouveau « projet par lycée bénéficiaire ». Vous devez en compléter autant que vous avez de lycées bénéficiaires de la mesure.

#### ENGAGEMENT DE LA REGION

En cochant la case ci-contre, je certifie pour ce projet : \*

- Garantir l'effectivité et l'auditabilité des dépenses réalisées et notamment l'accessibilité par les corps de contrôles européens,
- Assurer le respect des règles liées à la commande publique,
- Prévenir la fraude, la corruption et les conflits d'intérêt<sup>1</sup>,
- Veiller à ce que les dépenses ne fassent pas l'objet d'un double financement et notamment par des fonds structurels européens FESI (FEDER, FSE, ...),
- Avoir pris en compte le cahier des charges des labels environnementaux recommandés par l'ADEME,
- Mettre en avant la provenance des financements<sup>2</sup> sur l'ensemble des supports de communication.

<sup>1</sup> l'article 22 du règlement 2021/241 établissant la facilité pour la reprise et la résilience fixe les exigences liées à la protection des intérêts financiers de l'Union

<sup>2</sup> les documents et communications portant sur le projet doivent faire figurer le bloc-marque « Gouvernement », le logo « France relance », et le logo « Financé par l'Union Européenne – NextGenerationEU »

#### VOLET EQUIPEMENT

Montant engagé sur le volet "Équipement" (TTC)

Veillez indiquer le montant engagé sur le volet "équipement".

334

#### VOLET SERVICES ET RESSOURCES NUMERIQUES

Montant engagé

Veillez indiquer le m

334

+ Ajouter un élément pour « Projet par lycée bénéficiaire »

Supprimer l'élément

+ Ajouter un élément pour « Projet par lycée bénéficiaire »

## Étape 8

### Certifier l'engagement de la Région

Pour pouvoir déposer le dossier, vous devrez cocher une case « engagement de la Région » permettant de certifier le respect des obligations relatives à la mesure.

## Étape 9

### Déposer votre dossier

*Après avoir complété l'ensemble du dossier décliné par lycée vous pouvez déposer votre dossier.*

*Dans le cas où un des champs n'a pas été correctement complété, le dossier ne pourra pas être déposé et une alerte vous précisera le champ à compléter/corriger.*

Choose File No file chosen

### ENGAGEMENT DE LA REGION

En cochant la case ci-contre, je certifie pour ce projet : \*

- Garantir l'effectivité et l'auditabilité des dépenses réalisées et
- Assurer le respect des règles liées à la commande publique,
- Prévenir la fraude, la corruption et les conflits d'intérêt<sup>1</sup>,
- Veiller à ce que les dépenses ne fassent pas l'objet d'un double financement et notamment par des fonds structurels européens FESI (FEDER, FSE, ...),
- Avoir pris en compte le cahier des charges des labels environnementaux recommandés par l'ADEME,
- Mettre en avant la provenance des financements<sup>2</sup> sur l'ensemble des supports de communication.

<sup>1</sup> l'article 22 du règlement 2021/241 établissant la facilité pour la reprise et la résilience fixe les exigences liées à la protection des intérêts financiers de l'Union

<sup>2</sup> les documents et communications portant sur le projet doivent faire figurer le bloc-marque « Gouvernement », le logo « France relance » et le logo « Financé par l'Union Européenne - NextGenerationEU »

Deposer le dossier

Votre brouillon est automatiquement enregistré. En savoir plus

Deposer le dossier



Lorsque vous souhaitez **effectuer votre demande de solde**, vous devrez revenir sur ce formulaire pour **compléter la section 3**, ajuster en tant que de besoin les sections 1 et 2 et charger l'ensemble des pièces justificatives.

## 2 ) R E N S E I G N E R

Lorsque vous souhaitez effectuer une demande de solde, rendez-vous sur la plateforme « Démarches-simplifiées.fr\* »

[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-lenseignement-en-lycee](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-lenseignement-en-lycee)



## Étape 10

### Confirmer vouloir faire une demande de solde

Vous aurez besoin pour compléter cette section des :

- **Montant des dépenses engagées sur le volet équipement (TTC)**
- **Montant des dépenses engagées sur le volet services et ressources (TTC)**
- **Pièces justificatives : une demande de solde doit être justifiée par un bilan financier des dépenses et recettes, certifié par le comptable public de la Région bénéficiaire\*.**

#### 3. DEMANDE DE SOLDE

##### CHAMPS À REMPLIR UNIQUEMENT LORS DE LA DEMANDE DE SOLDE

Si vous remplissez le formulaire dans le cadre de la précision de la liste des établissements, merci de vous rendre à la fin de ce formulaire, de cocher la case "engagement de la Région" et de cliquer sur "déposer le dossier".

Si vous souhaitez effectuer une demande de solde, vous pouvez compléter cette partie, ajuster en tant que de besoin la section relative aux lycées bénéficiaires, et charger ci-dessous l'ensemble des pièces justificatives.

En cochant la case, je confirme vouloir faire une demande de solde

Pour être recevable, une demande de solde doit être justifiée par un bilan financier des dépenses et recettes, certifié par le comptable public de la Région

##### VOLET EQUIPEMENT

En cochant la case ci-contre, je certifie pour ce projet : \*

- Garantir l'effectivité et l'auditabilité des dépenses réalisées et notamment l'accessibilité par les corps de contrôles européens,
- Assurer le respect des règles liées à la commande publique,
- Prévenir la fraude, la corruption et les conflits d'intérêt<sup>1</sup>,
- Veiller à ce que les dépenses ne fassent pas l'objet d'un double financement et notamment par des fonds structurels européens FESI (FEDER, FSE, ...),
- Avoir pris en compte le cahier des charges des labels environnementaux recommandés par l'ADEME,
- Mettre en avant la provenance des financements<sup>2</sup> sur l'ensemble des supports de communication.

<sup>1</sup> l'article 22 du règlement 2021/241 établissant la facilité pour la reprise et la résilience fixe les exigences liées à la protection des intérêts financiers de l'Union

<sup>2</sup> les documents et communications portant sur le projet doivent faire figurer le bloc-marque « Gouvernement », le logo « France relance », et le logo « Financé par l'Union Européenne – NextGenerationEU »

##### PIECE JUSTIFICATIVE

### 3. DEMANDE DE SOLDE

#### CHAMPS À REMPLIR UNIQUEMENT LORS DE LA DEMANDE DE SOLDE

Si vous remplissez le formulaire dans le cadre de la précision de la liste des établissements, merci de vous rendre à la fin de ce formulaire, de cocher la case "engagement de la Région" et de cliquer sur "déposer le dossier".

Si vous souhaitez effectuer une demande de solde, vous pouvez compléter cette partie, ajuster en tant que de besoin la section relative aux lycées bénéficiaires, et charger ci-dessous l'ensemble des pièces justificatives.

En cochant la case, je confirme vouloir faire une demande de solde

Pour être recevable, une demande de solde doit être justifiée par un bilan financier des dépenses et recettes, certifié par le comptable public de la collectivité bénéficiaire.

## Étape 11

**Saisir les données relatives à la demande de solde (partie 3)**  
*La demande de solde est obligatoire. Vous devez vous assurer de bien joindre au moins un bilan financier des dépenses et recettes certifié par le comptable public de la collectivité bénéficiaire comme pièce justificative à la demande de solde*

### Certifier l'engagement de la Région

*Pour pouvoir déposer le dossier (incluant votre demande de solde), la case « engagement de la Région » permettant de certifier le respect des obligations relatives à la mesure, doit être cochée.*

## Étape 12

### Déposer votre dossier

*Après avoir complété l'ensemble du dossier décliné par lycée vous pouvez déposer votre dossier.*

*Dans le cas où un des champs n'a pas été correctement complété, le dossier ne pourra pas être déposé et une alerte vous précisera le champ à compléter/corriger.*

Choose File | No file chosen

ENGAGEMENT DE LA REGION

En cochant la case ci-contre, je certifie pour ce projet : \*

- Garantir l'effectivité et l'auditabilité des dépenses réalisées et
- Assurer le respect des règles liées à la commande publique,
- Prévenir la fraude, la corruption et les conflits d'intérêt<sup>1</sup>,
- Veiller à ce que les dépenses ne fassent pas l'objet d'un double financement et notamment par des fonds structurels européens FESI (FEDER, FSE, ...),
- Avoir pris en compte le cahier des charges des labels environnementaux recommandés par l'ADEME,
- Mettre en avant la provenance des financements<sup>2</sup> sur l'ensemble des supports de communication.

<sup>1</sup> l'article 22 du règlement 2021/241 établissant la facilité pour la reprise et la résilience fixe les exigences liées à la protection des intérêts financiers de l'Union

<sup>2</sup> les documents et communications portant sur le projet doivent faire figurer le bloc-marque « Gouvernement », le logo « France relance » et le logo « Financé par l'Union Européenne - NextGenerationEU »

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

**Déposer le dossier**

### 3 ) SUIVRE SON PROJET

Rendez-vous sur votre  
espace Démarches-  
simplifiées.fr pour suivre  
l'avancée de votre dossier

[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-lenseignement-en-lycee](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-lenseignement-en-lycee)



## Le suivi de l'avancement de votre dossier et les éventuels échanges avec l'instructeur s'effectuent directement sur la plateforme *démarches-simplifiées.fr*

Des notifications vous seront adressées par mail à chaque étape du parcours de votre dossier. Vous trouverez ci-dessous des exemples de notification qui vous parviendront par mail et feront le lien le cas échéant avec la plateforme.

### Exemples de notification :

#### ● INSCRIPTION

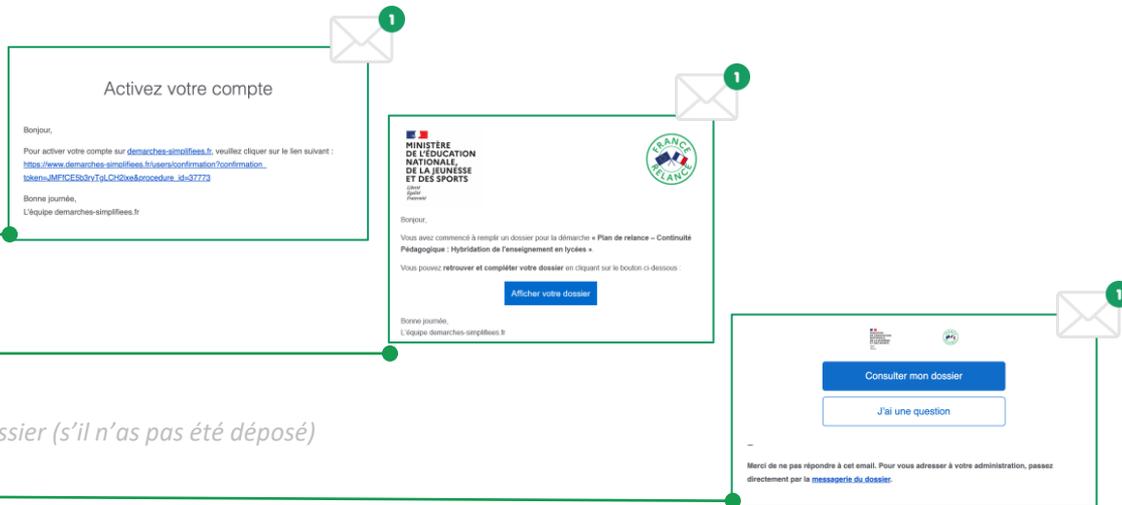
*Mail d'activation du compte*

#### ● ENREGISTREMENT BROUILLON

*Mail de notification pour l'enregistrement en brouillon du dossier (s'il n'as pas été déposé)*

#### ● DÉPÔT DU DOSSIER

*Mail de confirmation du dépôt du dossier.*



**Nous vous remercions d'avoir suivi ce pas-à-pas : « Comment renseigner et déposer un dossier dans le cadre de la mesure « Hybridation de l'enseignement en lycée ? » et espérons avoir pu répondre à vos attentes.**

Nous vous rappelons que les services de votre académie se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble des démarches liées à votre dossier.

Par ailleurs, vous pouvez accéder à tout moment à l'ensemble de la documentation dédiée à cet appel à projets via le lien suivant: [www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-l-enseignement-en-lycee-343138](http://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-hybridation-de-l-enseignement-en-lycee-343138)